

3.1.3 Le bassin d'influence visuelle

Selon les types d'unités paysagères, les perceptions visuelles sont très variables. Des paysages d'openfields en plaine offrent de grands champs visuels alors que des paysages intimistes de vallées arborées présentent des champs visuels fermés. Les variables essentielles sont donc la configuration topographique, la végétation et le bâti.

Dans le cadre de l'analyse de l'état actuel du paysage, une première modélisation est réalisée pour envisager les sensibilités visuelles liées à l'implantation d'éléments de grande hauteur dans la ZIP. Une seconde modélisation sera effectuée pour définir le bassin d'influence visuel du projet qui sera retenu par le maître d'ouvrage.

Note : Sur les photographies présentées par la suite, un trait rose symbolise l'emprise de la ZIP dans la vue. La hauteur du trait par rapport à l'horizon correspond à la hauteur maximale d'un projet de grande hauteur (180 m) dans la ZIP.

Contexte global des perceptions visuelles par unité paysagère

D'après la carte de la zone d'influence visuelle, présentée page suivante, des éléments de 180 m de haut seraient perceptibles depuis la majeure partie du territoire. Cependant, cette modélisation ne prend pas en compte les masques créés par les arbres en dehors des boisements ainsi que le bâti. Cette carte ne donne donc pas une vision représentative des zones depuis lesquelles un projet éolien situé sur l'aire immédiate serait visible. En revanche, elle permet de mettre en évidence les secteurs depuis lesquels ce dernier ne sera pas visible de manière quasi certaine : nord-ouest de l'aire éloignée (vallées de la Sèvre Niortaise et du Lambon), rebord de la dépression de la Boutonne au sud, arrière des boisements au sud-est...

Perceptions visuelles selon les ensembles paysagers

Les **paysages de plaines vallonnées et / ou boisées** (unités paysagères des terres rouges secteurs de taillis et du Ruffécois) correspondent à des reliefs peu marqués offrant parfois des horizons lointains, notamment dans les secteurs de grandes cultures. Cependant, sur le territoire étudié, le bocage et la trame boisée en général restent très présents et limitent ces ouvertures visuelles, qui sont le plus souvent concentrées sur les rebords des vallées voisines. Ces unités paysagères restent situées en périphérie du territoire étudié, et leur distance à la ZIP modère la prégnance d'un projet de grande hauteur depuis ces secteurs.

Les **paysages de bocages**, ici représentés par l'unité paysagère des terres rouges secteurs de bocage et le bocage de Bougon-Avon, couvrent une grande partie du territoire. Dans ces paysages, le bocage et les alignements de bord de route tiennent une place encore très importante. Les haies sont réparties sur le territoire, créant des rideaux d'arbres qui cloisonnent les vues et limitent les échappées visuelles. Des visibilités restent possibles au gré des percées dans la trame arborée, mais elles restent ponctuelles. La ZIP est implantée en partie sur ces unités ce qui implique des perceptions a priori importantes pour les secteurs les plus proches.

Les **paysages de vallées** sont représentés sur ce territoire par les vallées de l'Autise et de la Sèvre Niortaise et de leurs affluents ainsi que celle de la Basse Charente. Ces vallées souvent encaissées et associées à une végétation arborée présentent peu de relation visuelles avec la ZIP. La ZIV théorique les met d'ailleurs en évidence puisque elles apparaissent en négatif.

Les **paysages de plaines et de champs ouverts** sont représentés par les unités des plaines de Pamproux et de Lezay et celle de Niort. Ces espaces ouverts au relief peu marqué présentent potentiellement des visibilités importantes, variables selon la distance.

Les **paysages de terres boisées** sont représentés par l'unité paysagère de la marche boisée en limite sud-ouest de l'AEE. Cette unité ne concerne qu'une petite partie de l'aire d'étude. Son caractère boisé contraint fortement les perceptions qui y sont peu nombreuses.

Les visibilités depuis les différentes aires d'étude seront étudiées plus précisément pages suivantes grâce à des coupes topographiques illustrant les principales variations du relief de l'AEE.